

Aperçu des prestations

Duo de cartes Cashback Cards



PRESTATIONS			
Programme de bonification¹	Cashback sur les paiements par carte ²	1%	0,25%
	Cashback de bienvenue	5% ³	-
Programme partenaire	Offres American Express® Selects SM	oui	-
Assurances⁴	Assurance retour de marchandises		oui
	Diverses assurances complémentaires (toutes les offres sur swisscard.ch/assurances)		payantes
Service de Cartes	Retrait d'espèces		oui
	Option de paiement par acomptes ⁵		oui
	Application Swisscard avec notification de solde ⁶		gratuite
	Paiement sans contact		oui
	Paiement mobile ⁷		oui
	3-D Secure - achats en ligne sécurisés		oui
	Notification en cas de transactions par carte douteuses		oui
	Service clientèle		oui
	Limite de dépenses, max. (pour toutes les cartes ensemble, dépend de la solvabilité)		10 000 CHF
	Remplacement de la carte		48 heures (en général)
Modes de paiement	Pas de responsabilité ⁸ en cas de vol ou de perte de la carte		oui
	Tenue de compte (devise)		CHF
FRAIS	Bulletin de versement, système de recouvrement direct (LSV), e-facture		oui
	Cotisation annuelle cartes principales		0 CHF
	Cotisation annuelle cartes supplémentaires		0 CHF
	Retrait d'espèces aux distributeurs ou aux guichets bancaires		4%, au min. 10 CHF
	Transactions provenant de loterie, de paris et de casinos		4%, au min. 10 CHF
	Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%	2,5%
	Taux d'intérêt annuel ⁹ à partir de la date de comptabilisation		13%
	Frais pour la facture papier (par facture mensuelle)		1.95 CHF
	Frais pour service téléphonique (hors blocage de carte et contestation de la facture mensuelle)		1.90 CHF/appel
	Copie facture mensuelle (par ordre)		10 CHF
	Double facture mensuelle à l'adresse personnelle ou à l'adresse d'un tiers (forfaits annuels)		25 CHF
	Envoi à l'étranger (par facture mensuelle, en supplément des frais pour la facture papier)		1 CHF
	Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)		selon tarifs postaux en vigueur
	Carte de remplacement (p. ex. en cas de perte, de vol ou d'endommagement volontaire de la carte)		25 CHF
	Envoi de la carte par express ou par coursier		frais effectifs, au min. 25 CHF
	Frais pour rappel de paiement		30 CHF
	Recherche d'adresse		25 CHF

- Le programme Cashback accorde un remboursement en pourcentage sur les transactions par carte donnant droit au remboursement. Le Cashback cumulé est crédité une fois par an sur le compte de carte, à condition que le compte soit toujours valable à ce moment-là. Le droit au Cashback expire si la relation de carte est résiliée pendant l'année en cours. Le Cashback ne peut pas faire l'objet d'un versement en espèces. Les dispositions exactes relatives au Cashback sont disponibles sur cashback-cards.ch ou peuvent être demandées auprès de Swisscard AECS GmbH.
- Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.
- Au cours des trois premiers mois suivant l'émission de la carte, le Cashback est de 5% avec la carte de crédit Cashback American Express®, et de 100 CHF au maximum. Valable uniquement pour les nouveaux clients (titulaires d'une carte principale) possédant un duo de cartes Cashback Cards. Possible uniquement une fois par personne.
- Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site swisscard.ch ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.
- L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.
- Selon le produit de carte, certaines prestations de l'émettrice proposées dans/par le biais de l'application Swisscard ne sont pas disponibles, sont limitées ou disponibles uniquement contre paiement.
- Informations détaillées sur swisscard.ch/mobile-payment
- Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.
- Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.

Aperçu des prestations

Duo de cartes Cashback Cards



PRESTATIONS				
Programme de bonification¹	Cashback sur les paiements par carte ²	1%	0,25%	
	Cashback de bienvenue	5% ³	-	
Programme partenaire	Offres American Express® Selects SM	oui	-	
	Avantages Mastercard® Priceless® Cities	-	oui	
Assurances⁴	Assurance retour de marchandises		oui	
	Diverses assurances complémentaires (toutes les offres sur swisscard.ch/assurances)		payantes	
Service de Cartes	Retrait d'espèces		oui	
	Option de paiement par acomptes ⁵		oui	
	Application Swisscard avec notification de solde ⁶		gratuite	
	Paiement sans contact		oui	
	Paiement mobile ⁷		oui	
	3-D Secure - achats en ligne sécurisés		oui	
	Notification en cas de transactions par carte douteuses		oui	
	Service clientèle		oui	
	Limite de dépenses, max. (pour toutes les cartes ensemble, dépend de la solvabilité)		10 000 CHF	
	Remplacement de la carte		48 heures (en général)	
	Pas de responsabilité ⁸ en cas de vol ou de perte de la carte		oui	
	Tenue de compte (devise)		CHF	
	Modes de paiement	Bulletin de versement, système de recouvrement direct (LSV), e-facture		oui
FRAIS	Cotisation annuelle cartes principales		0 CHF	
	Cotisation annuelle cartes supplémentaires		0 CHF	
	Retrait d'espèces aux distributeurs ou aux guichets bancaires		4%, au min. 10 CHF	
	Transactions provenant de loterie, de paris et de casinos		4%, au min. 10 CHF	
	Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%		2,5%
	Taux d'intérêt annuel⁹ à partir de la date de comptabilisation			13%
	Frais pour la facture papier (par facture mensuelle)			1.95 CHF
	Frais pour service téléphonique (hors blocage de carte et contestation de la facture mensuelle)			1.90 CHF/appel
	Copie facture mensuelle (par ordre)			10 CHF
	Double facture mensuelle à l'adresse personnelle ou l'adresse d'un tiers (forfaits annuels)			25 CHF
	Envoi à l'étranger (par facture mensuelle, en supplément des frais pour la facture papier)			1 CHF
	Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)			selon tarifs postaux en vigueur
	Carte de remplacement (p. ex. en cas de perte, de vol ou d'endommagement volontaire de la carte)			25 CHF
	Envoi de la carte par express ou par coursier			frais effectifs, au min. 25 CHF
	Frais pour rappel de paiement			30 CHF
	Recherche d'adresse			25 CHF

1 Le programme Cashback accorde un remboursement sur les transactions par carte donnant droit au remboursement. Le Cashback cumulé est crédité une fois par an sur le compte de carte, à condition que le compte soit toujours valable à ce moment-là. Le droit au Cashback expire si la relation de carte est résiliée pendant l'année en cours. Le Cashback ne peut pas faire l'objet d'un versement en espèces. Les dispositions exactes relatives au Cashback sont disponibles sur cashback-cards.ch ou peuvent être demandées auprès de Swisscard AECS GmbH.

2 Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

3 Au cours des trois premiers mois suivant l'émission de la carte, le Cashback est de 5% avec la carte de crédit Cashback American Express®, et de 100 CHF au maximum. Valable uniquement pour les nouveaux clients (titulaires d'une carte principale) possédant un duo de cartes Cashback Cards. Possible uniquement une fois par personne.

4 Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site swisscard.ch ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

5 L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

6 Selon le produit de carte, certaines prestations de l'émettrice proposées dans/par le biais de l'application Swisscard ne sont pas disponibles, sont limitées ou disponibles uniquement contre paiement.

7 Informations détaillées sur swisscard.ch/mobile-payment

8 Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.

9 Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.